REGLEMENT INTERIEUR

L'admission au cours de judo est soumise à la fourniture d'un dossier complet **(fiche d'inscription, payement, certificat médical / Questionnaire)** et à l'acceptation signée de ce règlement. Le signataire s'engage à fournir un certificat médical permettant la pratique sportive souhaitée.

TENUE : Une tenue de sport adaptée est exigée : judogi à mettre de préférence au vestiaire qui nous est alloué. Pour des raisons d'hygiène, et pour éviter d'aller des vestiaires au dojo, pieds nus, des chaussons adaptés sont obligatoires. Ne pas laisser d'objet de valeurs dans les vestiaires (non gardés).

DISCIPLINE : Une bonne tenue est demandée. Le port de bijoux (montre, bracelets, bagues, chaînes...) est interdit pour raisons de sécurité. Les cheveux longs doivent être attachés par un élastique. Une ponctualité et une présence régulière sont demandées.

GENERALITES : Les parents ou les responsables des enfants doivent les accompagner jusqu'à la salle de judo et s'assurer de la présence effective du professeur. En cas d'absence de celui-ci les cours sont annulés et la responsabilité du club n'est pas engagée. En aucun cas les enfants ne doivent monter sur le tatami avant l'arrivée du professeur. Tout enfant venant ou partant seul des cours le fait sous l'entière responsabilité des parents ou des personnes qui en sont responsables.

Les adhérents doivent collaborer au bon renom de l'association. Il est demandé une participation à plusieurs des nombreuses compétitions ou animations proposées par le club.
J'autorise la diffusion de toutes images concernant les activités du club prises durant la saison sur tous les supports utilisés par le club.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :
Le club ne rembourse que pour des arrêts d'ordre médicaux (sous présentation d'un certificat médical et si l'arrêt est au minimum de 2 mois).

ASSURANCE :
Tous les adhérents sont assurés par le club pour tout accident survenant au cours des séances d'entraînement, des compétitions, des manifestations, soit au travers de leur licence soit par une assurance club.